

TÉLÉTRAVAIL : ENJEUX ET CONSÉQUENCES POUR LE CSE

📍 Référence : CSE1

€ Tarif intra : nous contacter

🕒 Durée préconisée : 1 jour



INTRA

Vous souhaitez cette formation en intra, contactez-nous au :

☎ 01 45 49 99 15

@ contactentreprises@udd.eu



Public :

Membres du CSE,
délégués syndicaux



Prérequis :

Aucun

Objectifs :

- ✓ Connaître les obligations de l'employeur et des salariés en matière de télétravail
- ✓ Connaître le cadre juridique du télétravail afin de négocier efficacement un accord d'entreprise
- ✓ Identifier les risques liés au télétravail

Programme :

1. Quelles sont les obligations de l'employeur et des salariés ?

- Connaître les textes de référence : Code du travail et ANI de 2005 et 2020
- Éligibilité des salariés et égalité de traitement
- Matériel mis à disposition du salarié
- Obligations liées au contrôle de la durée du travail et au droit à la déconnexion
- Télétravail et respect des droits des représentants du personnel

2. Tout savoir sur la procédure de passage en télétravail

- Modalités du recours
- Conditions du refus opposé par l'employeur
- Formalisme
- Période d'adaptation
- Réversibilité
- Commission de suivi

3. Identifier les risques liés au télétravail

- Formations des acteurs et prévention des RPS
- Accidents du travail